

BARRY FREEZE SE RETIRE DU CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES



Barry Freeze, qui siège au Conseil depuis 1999, a décidé de tirer sa révérence. À la question de savoir ce qui l'a amené à prendre cette décision, il répond : « Il y a un grand nombre de personnes à Saint-Jean qui ont beaucoup d'expérience dans le mouvement pour la défense des personnes handicapées. Leurs compétences peuvent être très utiles au Conseil. »

Dans sa vie de tous les jours, Barry travaille aux Services des loisirs de la ville de Saint John. Marié depuis 26 ans et père de deux filles, il est un acteur important dans le milieu des sports mineurs de la ville.

Par son travail au sein du Conseil du Premier ministre, de l'Alliance de vie active des Canadiens/Canadiennes ayant un handicap et d'autres organisations, il a constitué un réseau qui va bien au-delà de Saint John. Pour de nombreuses personnes qui œuvrent dans le domaine des loisirs, Barry est devenu celui à qui il faut s'adresser quand il s'agit d'éliminer certains des obstacles qui empêchent les personnes handicapées de mener une vie active. « Les loisirs, c'est important pour tout le monde, dit-il, y compris les personnes handicapées. »

Au cours des années qu'il a consacrées au Conseil, Barry a assisté à d'importantes réalisations, dont l'avancement de l'intégration scolaire, l'établissement par le gouvernement du Nouveau-Brunswick d'un programme d'oxygénothérapie et d'assistance respiratoire et le récent déploiement du Programme de soutien aux personnes ayant un handicap. Pour ce qui est des défis qu'il reste à relever pour le Conseil, il croit qu'un jour, le moment propice viendra. C'est ce dévouement envers l'amélioration de la vie des personnes handicapées qui a fait de lui un membre aussi utile du Conseil. « Même si je quitte le Conseil du Premier ministre, je compte demeurer très actif au sein de la communauté des personnes handicapées et continuer de défendre leur droit à une vie active et en santé. »

« Barry a été un immense atout pour le Conseil et nous le remercions pour ses nombreuses années de service, ajoute Christyne Allain, directrice générale du Conseil du Premier ministre. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec lui dans une capacité différente et nous lui souhaitons bonne chance dans ses projets futurs. »

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées aimerait remercier Barry Freeze de son importante contribution à l'amélioration de la vie des résidents du Nouveau-Brunswick.